

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DONNES LIBRES INTERCLUBS PAR ÉQUIPES DE QUATRE

Article 1 : Admission

Les quatre joueurs de l'équipe doivent être à jour de leurs cotisations annuelles au comité de Franche-Comté et doivent appartenir au même club. De plus, le produit (la multiplication) des séries des joueurs composant l'équipe, au Classement National 2019, doit être supérieur ou égal à 17. Exception : les compositions 1-1-3-4 et 1-1-4-4 sont acceptées.

Article 2 : Déroulement de la compétition

L'épreuve se déroulera en 2 séances.

La 1^{ère} séance aura lieu en 5 x 5 donnes, si le nombre de tables le permet. Les joueurs tourneront à chaque position suivant le mouvement FFT. A l'issue de la séance, il n'y aura aucune équipe éliminée.

La 2^{ème} séance aura lieu elle aussi en 5 x 5 donnes, toujours si le nombre de tables le permet. Les positions de départ seront attribuées en fonction du classement général de la 1^{ère} séance.

Suite à la crise sanitaire (mesures et restrictions concernant les salles de jeu), l'épreuve se déroulera à deux endroits différents : à Vesoul (70) et à Lons-le-Saunier (39).

Article 3 : Nombre d'équipes qualifiées et ordre de remplacement sur bordereau

Nombre total d'équipes qualifiées : 5.

Il sera octroyé 2 équipes qualifiées par site. La dernière équipe qualifiée est attribuée au site recevant le plus de participants (Vesoul).

L'équipe qui finira 3^{ème} à Lons-le-Saunier sera inscrite comme 1^{ère} remplaçante sur le bordereau de qualifiés. L'équipe qui finira 4^{ème} à Vesoul sera inscrite comme 2^{ème} remplaçante. L'équipe qui finira 4^{ème} à Lons-le-Saunier sera inscrite comme 3^{ème} remplaçante, et ainsi de suite.